

COLLECTE DES DÉCHETS : de nouvelles consignes de tri sur la communauté de communes

Gérer les déchets des ménages est un sujet d'importance pour l'environnement, puisque le tri et le recyclage permettent de transformer nos déchets en nouvelles ressources, mais aussi une préoccupation financière majeure puisque le coût de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères est élevé pour les collectivités et se traduit par une taxe spécifique : la TEOM. Nos collectivités, principalement à travers la communauté de communes (CCPSMV) et le syndicat de valorisation (SIDOMRA), cherchent donc à toujours optimiser l'organisation de ce service pour contenir les hausses de charges liées à une production de déchets en augmentation constante.

En 2016, c'est sur les déchetteries que le travail s'était porté, avec la mise en place du contrôle d'accès. Les premiers mois de fonctionnement sont très satisfaisants puisqu'en seulement 6 mois, la réduction des apports et l'augmentation des recettes ont permis d'amortir les investissements réalisés pour les dispositifs de contrôle (badgeuses en déchetteries, distribution des cartes...). Le meilleur contrôle des usagers hors-périmètre et le juste partage des coûts entre professionnels et particuliers se montrent donc efficaces.

En 2017, l'amélioration du dispositif portera sur la collecte du papier. En effet, recueillir les journaux, revues et magazines dans les sacs jaunes s'avère plus coûteux et la matière collectée est de moins bonne qualité. A l'Isle sur la Sorgue, depuis de nombreuses années, cette opération est réalisée par l'apport volontaire dans des colonnes comparables aux colonnes à verre. C'est ce type de collecte qui est promu par Eco-Folio, l'éco-organisme en charge de redonner vie au papier, et qui sera généralisé par la communauté de communes.



À Châteauneuf de Gadagne, à la fin du mois de mai, six colonnes à papier seront installées aux côtés des six colonnes à verre déjà largement utilisées par les Castelnovins. Deux nouveaux points d'apport de verre et de papier seront aussi installés : au cimetière de la Traverse et chemin des Tuileries, à proximité du passage à niveau vers Jonquerettes.

Pour tous les journaux, magazines, revues et papiers imprimés, la nouvelle consigne consiste donc à les porter dans ces colonnes. Bien conscients que c'est plus contraignant que les habitudes actuelles, nous sommes persuadés de pouvoir compter sur l'engagement des Castelnovins qui utilisent déjà régulièrement les colonnes à verre.

En revanche, nous continuerons à utiliser les sacs jaunes pour tous les emballages en carton, les canettes et boîtes de conserves en métal et les bouteilles et flacons en plastique.

Le tri sélectif bien fait reste la meilleure manière de contenir le coût des déchets. Et puisque quelques chiffres sont souvent plus parlants qu'un long discours, rappelons qu'une tonne d'ordures ménagères coûte 95€ à traiter, alors qu'une tonne de tri sélectif rapporte 20€ quand on a soustrait le soutien financier des éco-organismes et la revente des matériaux triés (il faut cependant ajouter le coût de collecte de l'ordre de 100€/tonne).

Une tonne de verre quand à elle ne coûte que 8€, collecte et traitements inclus ! Et c'est de ce chiffre que nous nous rapprocherons pour les journaux, revues et magazines avec le nouveau mode de collecte.

La longue chaîne du tri et de la valorisation des déchets commence dans chacun de nos foyers, et ne peut fonctionner que si chacun d'entre nous fait les premiers gestes de tri, à son niveau.

Alors trions plus, trions mieux!



AGENDA DU MOIS

6	FOYER RURAL Randonnée pédestre
7	MAIRIE Elections présidentielles (2e tour)
8	MAIRIE Cérémonie au Monument aux Morts
	SPORTING CLUB Vide Grenier
10	JUMELAGE AVEC PERROY Réunion des participants au Jumelage
	LA STRADA Film "The lost city of Z"
11	AKWABA Spectacle de marionnettes
	MAISON DE L'EMPLOI et CCPMV Forum du Recrutement
13	SIDOMRA Mise à disposition de composteurs
	MEDIATHEQUE Rencontre "Un moment de partage"
15	ARMEE Manoeuvres militaires
	FOYER RURAL Audition musicale
18	LE BAN DES ARTS Concert classique (guitare/violoncelle)
	AKWABA Scène contact + Raoul Petite
19	FOYER RURAL Rock n'Voice
20	MEDIATHEQUE Urban Act #1
26	LI BON VIVENT Voyage en Lozère/Aveyron
27	AKWABA Swift Guad & Mani Deiz + Mc Odysé

Jumelage avec Perroy

Mercredi 10 mai à 18 h à l'Arbousière, réunion des participants, pour finaliser le déplacement à Perroy pour le week-end de Pentecôte.

Présence indispensable des participants.

Cérémonie du 8 Mai

A 11 h, au Monument aux Morts

Toute la population est invitée à s'y associer.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Taux des taxes locales

Il est proposé au Conseil municipal de voter les taux suivants :

Taxe d'habitation :	10,90 %
Taxe sur le foncier bâti :	11,60 %
Taxe sur le foncier non bâti :	41,94 %

Subventions aux associations

Le Conseil municipal a approuvé l'attribution des subventions présentées par les associations.

Création d'un emploi en C.A.E. pour le Site de la Chapelle

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Le Conseil a décidé de créer un CAE d'agent polyvalent de 20 heures hebdomadaires pour le site de la Chapelle, pour une durée de un an, renouvelable.

Droit de préemption urbain

Le Conseil a institué le périmètre du droit de préemption urbain sur le nouveau périmètre des zones U et AU du PLU approuvé le 06 mars 2017.

Edification des clôtures

En soumettant les clôtures à déclaration préalable, on s'assure du respect des règles fixées par le P.L.U. préalablement à

leur édification et on évite la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux. Il est précisé que constituent des clôtures les murs, treillis, pieux, palissades, grilles, grillages, portes de clôture, destinés à fermer un passage ou un espace et qu'en revanche, une haie vive n'est pas considérée comme une clôture.

Ravalement de façade

Afin de faire respecter au mieux les règles d'urbanisme, le Conseil a décidé de soumettre tous travaux de ravalement de façades au dépôt d'une déclaration préalable sur tout le territoire de la commune.

Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître

Les parcelles dont les derniers propriétaires connus sont décédés depuis plus de trente ans, et dont le fichier immobilier du Service de la Publicité Foncière n'a révélé aucune autre inscription, et dont la Commune n'a pas eu connaissance qu'un éventuel successible ait pris sa qualité d'héritier, reviennent, conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, de plein droit et à titre gratuit, à la commune. Il s'agit :

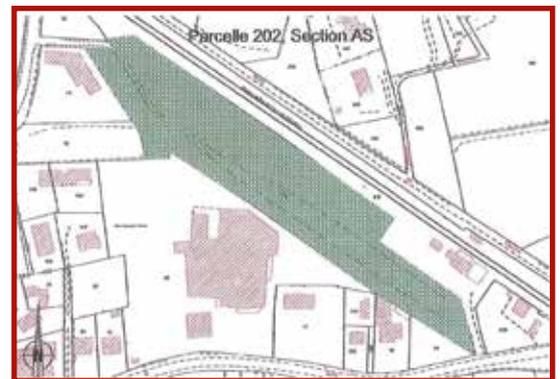
1. de la parcelle cadastrée AX n° 20, appartenant à M. Clément BEST,

2. de la parcelle cadastrée BE 268, appartenant à M. Alexandre REBATTU,
3. de la parcelle cadastrée AX n° 199, appartenant à Mme Delphine POYNARD.

Vente du terrain cadastré AS n° 202

Grand Delta Habitat souhaite acquérir un terrain d'une superficie de 12 637 m² situé route de la Gare, dont la commune est propriétaire, afin de réaliser une opération d'ensemble qui inclut également la parcelle appartenant à la cave coopérative. Le service France Domaine a rendu un avis favorable sur le prix négocié de 40 € H.T. le m².

Le Conseil a approuvé la vente de cette parcelle au prix sus indiqué. Cette vente ne pourra néanmoins intervenir que si Grand Delta a fait préalablement l'acquisition de la parcelle AS 18 qui appartient à la cave coopérative.



POUR LE PLAISIR DES YEUX

L'aménagement et l'équipement de la commune se poursuit par la réhabilitation des voies, l'extension et l'amélioration des réseaux, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, comme on peut le constater notamment à l'entrée Ouest de la ville.



Au chapitre du fleurissement, vous avez sans doute remarqué ce superbe massif fleuri, sur la RD 6 après les feux tricolores, en direction de Saint-Saturnin, réalisation que l'on doit à l'équipe des Espaces verts de la commune.

Ce plaisir des yeux, même s'il commence à défleurir, valait bien une mention spéciale de la part du BM!

LE NOUVEAU PONT DES TAILLADES

Comme chacun a pu le voir, une nouvelle voie vient d'être ouverte à la sortie de Gadagne, pour servir de liaison entre la RD6 et le chemin des Confines. Cette réalisation de qualité a été inaugurée en présence de Jean-Claude Bouchet, Député-maire, et de Pierre Gonzalvès, Président de la Communauté de communes. L'ouvrage mesure 165 m de long et traverse un pont tablier de 15 m de large, avec une bande de circulation réservée aux piétons et aux cyclistes. Il permet de relier les installations de Provence Comtat et la future zone d'aménagement du Moulin Rouge.



L'inauguration en présence des personnalités

Le projet a été initié il y a déjà 5 ans, son but étant d'accepter la circulation des poids lourds que l'ancien pont, sous-dimensionné ne pouvait recevoir. Sa réalisation, prise en charge à 80% par la CCPSMV avec une participation de Provence Comtat pour le complément, aura coûté près de 900 000 €.

L'ancien chemin des Taillasses sera, lui, réservé dorénavant aux cyclistes et aux promeneurs.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS

Animation	51 760 €
AS. LI BON VIVENT	600
COMITE DES FETES	33 500
CONFRIERIE DES TASTES GRAPPES	160
FOYER RURAL LAIQUE	17 500
Autres	530
AS. DES OEUVRES PAROISSIALES	250
PREVENTION ROUTIERE	130
SAPEURS POMPIERS	150
Caritatif	1 050
AMICALE DONNEURS DU SANG	150
AS. FRANCE ADOT 84	100
AS. FSE RETINITIS PIGMENTOSA	100
AS. VALENTIN HAUY	100
GEIST 21	100
LA CROIX ROUGE FRANCAISE	100
LIGUE CONTRE LE CANCER	200
RESTOS DU CŒUR	200
Commerce et artisanat	360
AS. COMMERCANTS ET ARTISANS	160
CFA FLORENTIN MOURET	100
CHAMBRE DES METIERS	100
Culture	16 980
AKWABA KA THEATRE	6 000
AMISTANCO DE CASTEUNOU	230
AS. AVEC	250
AS. COLLECTIF PROUVENCO	50
AS. CULT. FRANCO NEPALAISE	300
AS. LES AMIS DE FONT SEGUGNE	200
AS. THEATRE QUARTIER LIBRE	400
ESCOLO DE FONT SEGUGNO	400
LA STRADA	450
SILLAGE EDITIONS	200
THEATRE DE CAVAILLON	3 500
BANS DES ARTS	5 000
Enfance	23 460
AMICALE DES ANCIENS ELEVES	150
ASSOCIATION « TAGADAGNE »	1 150
COOP ECOLE EMENTAIRE	3 300
COOP ECOLE MATERNELLE	3 150
FOYER DES ELEVES COLL. LE THOR	160
MEDIATHEQUE PEDAGOGIQUE	100
OGEC (Ecole St Charles)	15 600
Environnement	1 180
ACTIONS COULON	150
AS. GADAGNE ENVIRONNEMENT	270
AS. LES PIMPRENELLES	300
LES AMIS DE LA SORGUE	460
Sport	18 900
AS. LA CASTELNOVENCO	400
SPORTING CLUG GADAGNIEN	13 000
TENNIS CLUB DE CAMPBEAU	4 000
VELO CLUB LE THOR / GADAGNE	1 500
TOTAL GENERAL	114 220

MISE A DISPOSITION
de composteurs individuels
Samedi 13 Mai 2017

de 9 h à 13 h

au pôle de valorisation
des déchets de Vedène

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

04 90 23 44 76 ou www.sidomra.com



DECHETTERIE

Une nouvelle benne a été installée à la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue.

Vous pourrez y déposer votre **meuble** usagé.

En partenariat avec l'éco organisme Eco Mobilier, ce nouveau service permet de collecter, trier et recycler les déchets d'éléments d'ameublement.

Les surveillants de la déchèterie pourront vous conseiller.

COLLECTIF LA POSTE

Le Collectif vous invite à signer la pétition ci-après, à la détacher et à la remettre, soit à la Mairie, soit à La Maison de la Presse soit au Collectif - 86, chemin des Matouses.

Madame la Directrice de la Poste,
Habitant(e) de Châteauneuf de Gadagne et très attaché(e) au bon fonctionnement des services publics, je vous fais part de mon soutien à l'action menée depuis des mois par notre Municipalité et le Collectif « La Poste de notre village en danger » et me prononce pour le maintien de notre bureau de Poste de plein exercice avec retour aux horaires antérieurs ainsi que du service financier.
Je vous fais part des observations suivantes :

Nom _____

Nombre d'habitants dans le foyer _____

Adresse _____

Signature _____

2017
FORUM
RECRUTEMENT &
EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Un CV ?
c'est mieux !

Navettes gratuites A/R toutes les 30 min
RDV : salle des fêtes de l'Isle-sur-la-Sorgue
Pour les autres communes / Pour le caravannage ? www.comiteprotectionmilitaire.fr

11 JEUDI
MAI
9h>13h
SALLE DES FÊTES
LE THOR

Infos : contact@m2esudvacluse.fr / 04 90 04 00 81

MANŒUVRES MILITAIRES

Dans le cadre d'un contrôle opérationnel d'unités, l'armée manœvrera, du vendredi 12 au vendredi 19, sur une zone d'exercice comprenant 137 communes, dont celles de la région de Cavaillon. Des manœuvres se dérouleront du **15 au 18 mai** sur le territoire de Châteauneuf de Gadagne. Cet exercice sera réalisé avec un effectif de 300 militaires, des hélicoptères et des véhicules blindés. Des munitions de tir à blanc pourraient être employées, en dehors des zones habitées.

PERSONNEL COMMUNAL

Après de nombreuses années passées dans les services administratifs de la mairie (*Ressources humaines et aide sociale*), **Françoise Adamantiadis** a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle est remplacée par **Sandra Louche**, qui a occupé précédemment des fonctions de même nature, notamment à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

Domiciliée à Morières, Sandra est mariée et maman de 2 enfants de 11 et 14 ans.



Le BM lui souhaite la bienvenue dans notre commune.

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Evolution de la population du village

Divers dénombrements de population ont été réalisés en France avant le premier « *recensement des paroisses et feux des Bailliages et Sénéchaussées de France* » de 1328. Mais ce dernier n'était pas un véritable recensement de la population, mais celle de « feux », vraisemblablement à caractère d'unité d'imposition, car il était parfois question de « *demi-feu* ». Cette notion était imprécise, et si elle pouvait désigner le nombre de foyers (maisons), elle ne précisait pas le nombre d'habitants vivant sous le même toit, qu'on pourrait alors évaluer en moyenne à 6. Dans le tableau qui suit, le nombre de feux mentionné, est suivi du nombre d'habitants ainsi évalué.

	1566	1568	1592	1597	1628	1658	1763
Feux	175	180	200	167	200	150	192
Population	1053	1080	1200	1002	1200	900	1152

Le premier recensement *moderne*, au niveau national, aurait ainsi été celui ordonné en 1694 par Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain. Celui-ci sera suivi par divers recensements, dénombrements et enquêtes nationales conduits à intervalles irréguliers.

Le recensement de 1801, préparé par Lucien Bonaparte et Jean-Antoine Chaptal a été le point de départ d'une série de recensements effectués – avec plus ou moins de régularité - tous les cinq ans jusqu'en 1946. Depuis, les recensements ont été organisés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) jusqu'en 1999, et sous une forme renouvelée depuis 2004.

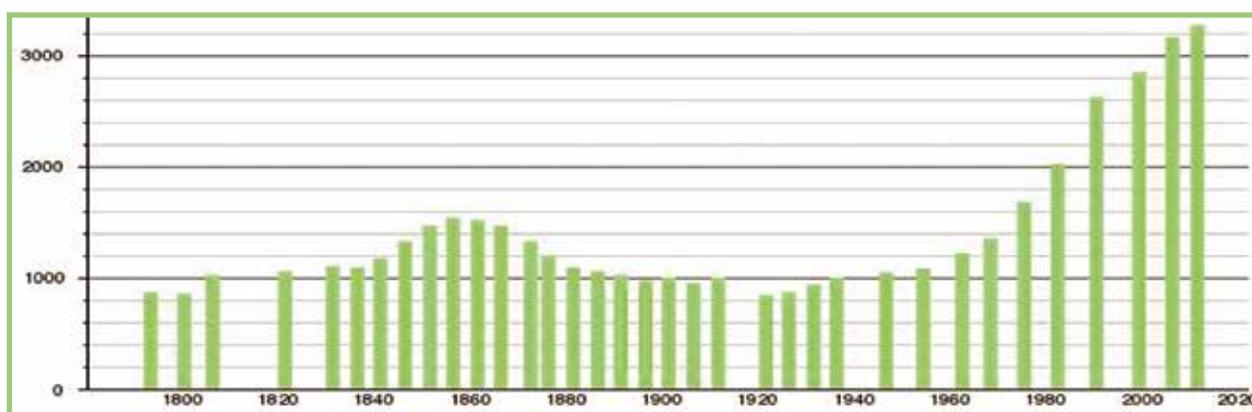
Après la Révolution donc, on reviendra aux recensements que nous connaissons aujourd'hui. En voici une liste non exhaustive qui illustre l'évolution de la population de notre village, en nombre d'habitants :

De la Révolution à 1946

1800	1820	1846	1866	1886	1906	1911	1921	1936	1946
865	1063	1331	1473	1064	901	998	851	998	1046

Depuis 1954

1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2013
1080	1222	1349	1678	2021	2631	2838	3157	3270	3303



Graphique de l'évolution de la population castelnovine de 1800 à 2013

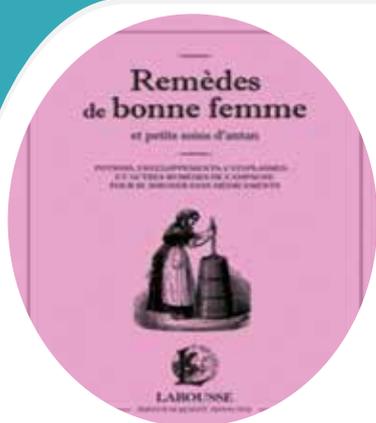
Le recensement de la population en 1876 constitue un véritable inventaire des familles de chaque quartier. Sont ainsi localisés une quinzaine de quartiers : *du Bourdit, de la Tuilière (où l'on fabrique des tuiles, chemin Donné), de la Chapelle, de Fonségugne de Blanche Fleur, de la Fontaine, du Paty, des Ferrailles, de la Porte du Thor, de la Gare, des Pèlerins (église), de la Grand'Rue, des Bourgades du chemin de l'Isle et des Magues.*

Ils seront 1200 en 1901, à comparer à la population des villages voisins : 2739 au Thor, 1533 à Caumont, 1454 à Morières, et 1490 à Saint-Saturnin. Celle du chef-lieu de canton, l'Isle, est de 6514, et le canton dans son ensemble a 14 282 habitants.

Le département, quant à lui, compte 236 949 habitants.

On peut noter que l'essor enregistré par notre village date de 1975, avec une progression constante qui pourrait nous rapprocher des 4 000 habitants à l'horizon 2022.

gagne, village en Provence



REMEDES DE « BONNES FEMMES »

Depuis un temps immémorial, dans notre région, comme partout, se transmettaient des remèdes de « Bonnes femmes ». Cette pharmacopée, mi-médicale, mi-magique fut, à l'origine, vraisemblablement déterminée par l'astrologie.

La jusquiane, qui est de Saturne, donnait le sommeil, mais si vous ne saviez pas l'infuser, elle provoquait des songes sinistres. C'est l'une des plantes qui composaient longuent des sorcières, grâ ce auquel elles se dédoublaient pour aller au Sabbat. Cette plante connue également, dans le Comtat sous le nom de *Belinuncia* (car elle était consacrée au dieu Bélenus), avait la vertu de faire tomber la pluie. Le rite consistait à choisir une jeune vierge qui, nue, allait à la recherche de l'herbe divine. Lorsqu'elle l'avait trouvée, elle la déracinait avec le petit doigt de la main droite et allait la jeter dans la rivière la plus proche selon un cérémonial déterminé.

Le trèfle qui appartient à Mars, purifiait le sang, la verveine, qui appartient à Vénus, attirait l'amour. La grande consoude, l'ellébore, la véronique et la reine des prés, broyés dans un corps gras composaient un onguent miraculeux ; l'hysope, qu'il fallait cueillir à la Saint-Jean, supprimait la toux et l'asthme ; la mélisse, dont les feuilles étaient cueillies en mai, avant le lever du soleil, redonnait vigueur et jeunesse ; la sauge, autre herbe sacrée, luttait contre la fièvre et ses feuilles chaudes qui avaient servi à l'infusion, posées sur les parties douloureuses, chassaient les rhumatismes ; enfin, le suc de la joubarbe luttait contre le « mal noir (sans doute le cancer).

C'étaient li remèdi d'ou paure mounde, qui se transmettaient ainsi de génération en génération et qui survivent encore dans certaines de nos campagnes.

Au 17^e s., près de la Porte du Rhône à Avignon, un tavernier offrait un célèbre *Baume de vie*, qui permettait de rétablir les forces, d'animer les esprits, d'aiguiser les sens et d'ôter les tremblements. En voici la recette : de l'aloès, de l'agaric blanc, de la gentiane, du safran et de la rhubarbe. Ces drogues réduites en poudre étaient placées dans une bouteille contenant une bonne pinte d'eau-de-vie ; on laissait fermenter dans l'obscurité pendant huit jours, puis on transvasait le tout dans une deuxième bouteille avec une seconde pinte d'alcool. On attendait encore neuf jours, et au dixième jour, l'élixir pouvait être administré.



hysope et jusquiane

COUTUMES MORTUAIRES

En 1896, pour que « la commune rentre dans la voie du progrès », la Municipalité achètera un corbillard à la maison Joussemet d'Avignon. Ce corbillard sera longtemps abrité dans la remise de la mairie, place de la Pastière. Lors des enterrements, un ami de la famille prêtait son cheval, bien étrillé, sabots et harnachement cirés, pour le tirer.



Jusqu'à la fin du XIX^e s., des coutumes qui nous paraissent étranges aujourd'hui, étaient observées lors d'un décès. Ainsi, un parent (ou un ami) introduisait un cierge allumé dans la main gauche du moribond. Dès que ce dernier avait rendu l'âme, on substituait au cierge un verre de vin. Les personnes présentes prenaient alors chacune un verre que le plus proche parent du défunt emplissait de vin et, en choquant leur verre à celui du défunt, tous buvaient en disant : « A la santa d'ou mort ». A l'issue de l'enterrement, un parent ou un familier du disparu rentrait dans la chambre mortuaire et éteignait, à l'aide du vin contenu dans le verre du défunt, la flamme du cierge qui brûlait encore.



Un caleil

Cette coutume était également observée dans de nombreuses communes, avec quelques variantes. Ainsi, lorsqu'on était certain que le malade, ou le vieillard ne survivrait pas, on allumait un cierge ou un « caleil » ou "caleil" (lampe à huile de type romain) à côté du moribond. La flamme était le plus souvent éteinte au moment du décès et l'on faisait alors couler quelques gouttes de cire sur le front du mort pour faciliter la séparation de l'âme et du corps. Elle n'était parfois éteinte qu'au moment où le mort quittait sa maison, et était parfois rallumée pendant la cérémonie.

LA STRADA

Mercredi 10 mai, 20h30 aux Pénitents

The lost city of Z (Film Art et Essai).

De James Gray avec Charlie Hunnam, Sienna Miller, Tom Holland... (En vo - AE)



L'histoire vraie de P. Harrison Fawcett, un des plus grands explorateurs du XXe siècle. Parti en Amazonie afin de cartographier les frontières entre le Brésil et la Bolivie, l'homme se prend de passion pour l'exploration et découvre des traces de ce qu'il pense être une cité perdue très ancienne. De retour en Angleterre, Fawcett n'a cessé de penser à cette mystérieuse civilisation, tiraillé entre son amour pour sa famille et sa soif d'exploration et de gloire...

Rappelons qu'à partir de la rentrée de septembre, la Strada proposera une deuxième séance mensuelle, le 4^e vendredi du mois, pour des films plus familiaux et tous publics, le mercredi étant réservé à des films Art et Essai, pour lesquels la Strada reçoit une subvention spécifique.

COMITE DES FETES

Dans le cadre du festival de Gadagne qui se déroulera à partir du 7 juillet, le Comité des fêtes et le Club photo proposent une exposition de photos.

« Vos photos dans la rue » est une manifestation prévue le dimanche 9 juillet dans les rues et sur les places du village. Cette exposition gratuite est réservée uniquement aux amateurs (enfants et adultes). Chacun aura l'occasion de présenter ses photos préférées.



Si vous désirez y participer et obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez adresser un message à :
photosdanslarue@netc.fr

FOYER RURAL

Randonnée pédestre

Week-end Randonnée du **6, 7 et 8 mai** : Découverte de la haute Bléone - Départ samedi vers 8h - Retour à Gadagne vers 17h le lundi. L'ascension vers le refuge de l'Estrop (2042m ; Dén. 850m) de difficulté moyenne.

Hébergement en demi-pension ; couchage en dortoir 35 €/jour

Précisions Anne et René 04 90 22 16 83

Danse traditionnelle

Gratuit et ouvert à tous les adhérents. Prochain atelier : Château de la Chapelle. Salle des Expos - **vendredi 12 mai, 19h/0h**. Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42

Audition Musicale

Lundi 15 mai - 18h30 salle Jean Garcin (Château de la Chapelle). Entrée libre

Chorale « Rock n'Voice »

Concert **Vendredi 19 mai - 20h30** Salle des Pénitents - Entrée 3 € / gratuit - de 12 ans.



Samedi 10 juin - Avec le retour des Bad Rulers. **16h30** les plus jeunes groupes et le groupe invité (Sauveterre). Puis Yellow Cake et les Joc avant la pause « barbecue ».

20h30 Last Chance « doyen » du festival ! On poursuit avec 2401 dans un Rock Progressif flirtant avec le Jazz. Place aux anciens élèves avec June et sa pop électro et les Bad Rulers. Les Peppersalt fermeront avec un rock 70's.

Des surprises au cours de la soirée mais chut... !!!

PATCHWORK

Les ateliers de l'association France Patchwork de MAI, auront lieu, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les :

Jeudis 4 et 18
Vendredis 12 et 26

KARATÉ GADAGNE

Un public nombreux est venu supporter, au gymnase Perdiguier de Morières, le club de karaté à l'occasion du Challenge Henri Bayard, organisé par le club de karaté de Morières.

Nos jeunes Castelnovins ont pu y démontrer leur détermination pour se placer sur les marches du podium et nous pouvons saluer leurs résultats.



En technique : 2^e Mathieu Cozon (pupilles).

En combat : 2^e Tessa Ceaglio (Benjamins) - 3^e Ema Di Dominico (chez les Benjamins).

Le public a bénéficié, en fin d'après-midi de démonstrations de Karaté, de Krav Maga (Self Défense) et de Body-Karaté, disciplines associées à cet art martial. Une 27^e édition réussie, pour le plus grand bonheur de tous !

Plus de renseignements sur le Karaté, Body-Karaté ou le Krav Maga (Self Défense) www.askr-karate.com ou au 06 81 87 03 73

SECOURS CATHOLIQUE

Maison Paroissiale 1, Rue des Bourgades. Permanence le 1^{er} et le 3^e lundi de chaque mois de 10h à 11h30. Tél. 06 47 45 45 59.

Si vous souhaitez partager une situation difficile, être écouté, trouver des solutions possibles, n'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité.

Vous voulez rompre avec la solitude, le dernier lundi de chaque mois de 14h à 15h30, rejoignez-nous pour un temps convivial de partage et d'expression autour d'un atelier gratuit d'arts plastiques.

Vous voulez venir dialoguer autour d'un café, nous vous accueillerons avec grand plaisir. En cas de difficultés pour vous déplacer, nous pouvons venir vous chercher à domicile.



Une pointe d'humour

Je suis jaloux de mes parents car je n'aurai jamais un enfant aussi génial que le leur !

MÉDIATHÈQUE

Rencontre : « Un Moment de Partage »

Samedi 13 mai de 14h à 15h30

Dernier rendez-vous de la saison. Retrouvez Frédérique et ses coups de cœur à partager : livres, musique, films, il y en aura pour tous les goûts !

N'hésitez pas également à venir avec vos propres titres ou artistes à faire découvrir. Réservation conseillée

Fermeture exceptionnelle

La Médiathèque sera fermée le week-end de l'Ascension : du **jeudi 25 au lundi 29 mai inclus**. Réouverture le mardi 30 mai à 15h.

URBAN ACT #1

Gadagne fait le mur - Samedi 20 mai

Médiathèque/Jardin de la Treille

Un shake, une poignée de mains, et c'est parti pour la fête des Arts Urbains ! Oyé ! Oyé ! Ne manquez pas ce grand événement pour les jeunes, les moins jeunes, petits et grands. Les danseurs hip-hop de la Cie CAL pour ouvrir/fermer le bal

Petite histoire du hip hop avec Mimix et son set musical

Dizzylez le slameur... en atelier, de bonne heure

Et le soir pour un concert en extérieur

Fresson et ses street artistes

Des modules de skate Old Skulz pour la glisse

L'aventure Légo avec l'Animothèque

Et pour les p'tits creux, food-truck et buvette !

Alors, samedi 20 mai, prenez acte

A Gadagne pour le Urban Act !



Programme

10h-12h : atelier d'écriture Slam enfant/adulte (*sur réservation*)

14h-17h : ateliers Sérigraphie & Tape Art, Jeux géants, Mix hip-hop, Skate Park, Buvette & Crêpes, Expo...

15h/16h/17h : Danse Hip Hop

17h30 : Slam'n'Jam

18h30 : Concert Slam

Circulation réglementée de 13h à 20h. Pas de stationnement devant la bibliothèque entre 8h et 22h. Merci de vous diriger vers le parking de l'Ecole P. Goujon.

AKWABA

Mercredi 10 mai - Au Voleur ! 15h30 > 18h

Spectacle de marionnettes pour jeune public
5€ enfant -12 ans / 7€ adulte / atelier 5€ par enfant



Jeudi 18 mai - Scène Contact avec le Réseau des Musiciens Solidaires + Raoul Petite - 18h > 23h | Gratuit

Samedi 20 mai - Urban Act#1

À la Médiathèque - 14h > 19h / Gratuit

Samedi 27 mai - Swift Guad & Mani Deiz + Mc Odysé [Hip Hop / Rap] 19h30 - 9/12€

VÉLO CLUB

Pour les coureurs de l'école de cyclisme, les choses sérieuses ont commencé avec les deux premières manches du trophée de Provence. Tout d'abord, avec un cyclocross organisé de main de maître par le club à Cabrières d'Avignon. Après quelques soucis dus aux intempéries, le circuit prévu a été modifié et les compétiteurs ont pu s'affronter en toute sécurité.

Au niveau des résultats, les plus jeunes du club se sont distingués avec les victoires de Bonnet-Schneider Maxime, Lemercier Clémence en pré-licenciés et Bourdon Léna en poussins. En minimes, Dumaine Gladys l'emporte en féminines. Puis, à Berre, lors de l'épreuve de sprint, les trois premiers cités ont confirmé leurs résultats et réitéré leurs performances de la première manche.

En minimes filles, c'est Chastel Carla qui est montée sur la plus haute marche du podium.

Il ne reste plus à ces jeunes pousses qu'à confirmer lors de l'épreuve de régularité sur route le 4 juin, à Roquefort la Bédoule. Les minimes et les cadets, garçons et filles, continuent de glaner de belles places d'honneur. Pour certains, c'est un peu difficile vu le niveau des pelotons au départ mais leur courage et leur abnégation leur permettent de progresser et ils devraient connaître bientôt les joies de la victoire.

Du côté des seniors, Galanti Maxence a ouvert son compteur de victoires lors d'une épreuve à Istres.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Vihado

Elle a été animée par Bernard Damian, la chorale de l'Escolo (accompagnée par Geneviève Fléchaire, pianiste, et dirigée par Patrick Teyssier), Denis Falier de Noves, Li Galéjaire doù Thor dans une pièce de leur création : « *Mèfi is aparènci* »

La dégustation des traditionnelles oreillettes a clôturé la soirée.

Toutes nos félicitations aux artistes.

Ditado

La dictée en provençal a connu son succès habituel. 36 candidats ont testé leurs connaissances. Les textes étaient extraits de Memòri e Raconte de F. MISTRAL.

Pendant la correction la chorale de l'Escolo nous a interprété quelques chansons contemporaines, traduites en provençal, pour la plupart par Pierre Courbet.



Félicitations à tous les lauréats, citons en particulier 3 membres de l'Escolo :

- A. Cangélosi (*Tras-que-fort*)

- B. Damian (*Meiouramen*)

- M.J. Geren (*Meiouramen*)

La remise des prix s'est faite dans la plus grande convivialité.

Quau se devestis avans lou mes de mai, saup pas la foulié que fai.

LI BON VIVÈNT

16 et 30 mai jeux de société à 14h30, salle Anfos Tavan

26 mai : *Voyage Lozère/Aveyron*, départ du Marché à 6h et Plateau à 6h20.

N'oubliez pas de vous inscrire pour le repas champêtre qui aura lieu le 11 juin, à la manade du Rhône.

Tél : Martine Jean : 06 27 29 76 10

Martine Catin : 06 19 03 11 59

Mail : aslibonv@gmail.com

TENNIS CLUB

Le Tournoi Open a été un tournoi de très bon niveau et toujours très convivial !

Concernant la coupe de l'Amitié, nous félicitons chaleureusement l'équipe des femmes sous le capitanat de Geneviève Roussel, qui termine 2ème de leur poule, et accède donc en 1ère division (une première dans l'histoire du club). Cette réussite souligne la place des femmes au TC Campbeau !

En mai et juin, se déroulera le tournoi des « doubles mixtes » interne au club, qui suscite une grande participation des adhérents... Cela promet de belles soirées !

8 MaiPublic
7h -
17h**Vide
Grenier****Châteauneuf-de-Gadagne****Stade La Galère**

Infos : gadagnien.sportingclub@sfr.fr - 06-23-06-00-62

Buvette / Sandwiches & Boissons

Installation des exposants dès 6h. Tarif : 13€ par emplacement de 5m x 5m. Voiture restant sur place. Pas de réservation.

Animation chez les jeunes au SCG

Le Sporting a accueilli en avril un stage de football animé par Cédric Mouret (ex-joueur professionnel) rassemblant 66 enfants de 6 à 15 ans. Le programme très fourni a mêlé sorties et activités footballistiques. Le groupe a assisté au match opposant Saint-Etienne à Nantes, puis a visité l'aquarium de la Grande Motte. Les activités footballistiques ont été menées par les éducateurs du club chapeautés par Cédric Mouret, et se sont clôturées par un goûter amical avec les parents. Les enfants ont été ravis par ce stage réussi, dont la logistique a été assurée par les bénévoles du club.

Le SCG a également organisé son traditionnel **tournoi des jeunes** qui a accueilli sur le week-end pascal plus de 600 footballeurs (87 équipes dans les catégories U6 à U15). Le dimanche a été réservé au «foot compétition» et le maire, Pierre Molland, a remis les trophées. A noter le très beau tournoi des équipes du village qui se classent 5^e, 6^e et 16^e en catégorie U12-U13 et qui prennent une belle 4^e place en U14-U15.

Du côté des séniors

L'équipe première (PHB), actuellement 5^e de sa poule, vient également de se qualifier pour les 1/4 de finale de la coupe *Ulysse Fabre* après avoir éliminé le SC Montfavet qui évolue au niveau supérieur en PHA. **Les équipes 2** (Promotion 1^{ère} Division) et **3** (2^e division) sont 10^{es} sur 14 et devraient se maintenir dans leurs niveaux respectifs.

Le club du SCG vous invite à venir voir les derniers matches de fin de saison et à rejoindre le club comme joueur ou dirigeant pour la prochaine saison.

Infos : sportingclubgadagnien.footeo.com
mail : gadagnien.sportingclub@sfr.fr

L'Èurre, ennemi de la nature

Avèn sus noste terradou mai que d'un eisèmple di marridi planto de la naturo - sarrié-ti que lou gramme o li caussido - que resiston sèmpe is òutis di jardinié o dis agricultour, que se fatigon per assaja de s'en desbarrassa. Faudrié tambèn, que tóuti lis ourtoulan d'à l'ouero d'aro sachèsson que l'èurre es un ennemi dis àutri planto dóu terraire.

Malurousamen, d'en pertout se vèi de mouloun de jardinié que se n'en servon coumo planto d'ournamen, liogo de ié semena de tepo, ço qu'es forço mai poulit, mai que seguramen demando forço mai d'entreten, sarié-ti que l'arrosage. N'en poudèn vèire un eisèmple au pargue de staciounamen di camioun, à la debuto de la routo de la garo, ço qu'es forço mai facile à entreteni.

Aco's coumo un restaurant pèr lis aucèu, que ié vènon bequeta si grano negro e que van li semena d'en pertout e, pulèu souto li grandi lèio d'auciprès. Meton aqui, de fes que i a, de deseno d'an pèr mounta à la cimo, mai uno fes que soun eilamoundaut, es la fin pèr lis aubre. Lis èurre envahisson touto la cimo di pàuri auciprès que tardon pas à n'en mourir !

N'avèn la demoustracioun, a la proumièro poulido vigno à gaucho, sus la routo dóu Tor ; fai mai d'un an qu'auquésti pàuris aubre crebon, lis un après lis àutri. Alors que, pèr li sauva, aurié faugu destruire lis èurre tre sa neissènço.

Faudrié dounc que se tenguèsse lou pèd di ciprès au propre, sènso ié leissa grandi, auquésti marridi planto.

Belèu qu'acò se fara un jour, souto la man de travaiaire que saran averti. Li causo de la vido, van plan, seguramen, mai finisson fort souvènt pèr s'ameioura e perqué pas au contro dis èurre maufasènt.



C'est comme un restaurant pour les oiseaux, qui viennent là, bequeter les graines noires et qui vont les semer partout et, de préférence, sous les grandes haies de cyprès. Elles mettent parfois des dizaines d'années, pour monter à la cime, mais une fois au faite, c'est la fin pour ces arbres. Les lierres envahissent toute la cime de ces cyprès, qui ne tardent pas à en mourir.

Nous en avons la démonstration, à la première jolie vigne à gauche, sur la route du Thor ; celà fait plus d'un an que ces pauvres arbres meurent, les uns après les autres. Pour les sauver, il aurait fallu détruire les lierres dès leur naissance.

Il faudrait que l'on tienne propre le pied de ces cyprès, sans y laisser grandir ces mauvaises plantes.

Peut-être cela se fera-t-il un jour, sous la main de travailleurs avertis. Les choses de la vie, vont lentement, bien sûr, mais finissent fort souvent par s'améliorer et, pourquoi pas à l'encontre des lierres malfaisants.

Pèire Courbet, de Castèunòu**LE BAN DES ARTS****Jeudi 18 mai à 20h30****DUO SOLEÁ**
(guitare - violoncelle)

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE

Village en Provence



Lauréat de plusieurs concours, le duo est né de la rencontre entre **Armen Doneyan**, guitariste, et **Michèle Pierre**, violoncelliste, au CNSM de Paris.

Les deux musiciens ont eu un vrai coup de cœur pour les œuvres d'Espagne et d'Amérique du Sud, et présenteront un très beau programme, avec notamment des pièces de Ravel, De Falla, Granados, et Fauré.

Entrée : 15 € (gratuit pour les - de 12 ans)

Un buffet sera offert par Meffre Traiteur à l'issue du concert.

Résa : lebandesartsdgd@gmail.com ou **04 90 22 22 28**

Domaine de Blanche Fleur

(401, chemin du Moulin Neuf à Gadagne)